

C o m m u n i q u é

**LES LAURÉATS DE LA QUATRIÈME ÉDITION DU
CONCOURS DE POÉSIE FRANÇAISE
« LA FEUILLE DE CHÊNE »**

Le Comité de lecture du Concours est formé depuis sa création en 2016, sous la présidence d'honneur de †Philippe Jaccottet, de Mmes Doris Jakubec, Dr ès lettres, professeur honoraire de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne et anciennement Directrice du Centre de recherches sur les lettres romandes ; Sylvie Jeanneret, Dr ès lettres, chargée de cours à la Faculté des lettres et des sciences humaines de l'Université de Fribourg ; Valérie Zuchuat, Dr ès lettres, chargée de cours à l'École de langue et civilisation française, Faculté des lettres de l'Université de Genève ; Yves Gerhard, anciennement professeur au Gymnase de Chamblandes, biographe, traducteur et éditeur ; Christophe Imperiali, Dr ès lettres, professeur ordinaire à l'Institut de littérature française de l'Université de Neuchâtel ; Jacques Perrin, anciennement professeur au Collège d'Aubonne. Daniel Laufer assure la présidence effective.

Le Comité de lecture a eu à examiner vingt et une contributions provenant de toute la Suisse romande et même du Canton de Berne. La plupart de ces œuvres révèlent un vrai talent poétique, mais on doit constater que les règles de versification classiques constituent un obstacle redoutable, au point que d'aucuns critiquent à cet égard la sévérité du Règlement du Concours. Faut-il en déduire, comme on l'entend dire souvent, que la poésie d'aujourd'hui n'a plus à se soumettre à un ordre poétique jugé désuet ? Cela postulerait alors l'abandon non seulement de la simple récitation, mais plus encore, de la transmission orale de toute poésie, car le rythme et la rime lui sont essentiels ; ce serait grand dommage, quand bien même le vers libre – mais le vers libre n'est pas libre de n'être pas un vers, nous dit Jean Tortel – et la prose poétique se sont imposés dans l'expression de la poésie contemporaine.

C'est pourquoi le Concours de *La Feuille de Chêne* ne se limite pas à la seule versification classique, tant il est vrai qu'il ne suffit pas de compter des pieds et d'observer les rimes pour créer une œuvre poétique. Le choix est donc offert aux candidats de présenter aussi des œuvres en prose poétique ou en vers libres. Toutes précisions sont données sur le site www.feuille-de-chene.ch

Les lauréats de la quatrième édition du Concours de La Feuille de Chêne seront révélés lors d'une manifestation publique le vendredi 15 octobre 2021, à 17h., au Cercle Littéraire, pl. St-François, à Lausanne.